

L'échappée **JURASSIENNE**

ROADBOOK VTT



ECHAPPEE-JURASSIENNE.COM

JURA TOURISME

17 rue Rouget de Lisle

BP 80950

39009 Lons-le-Saunier Cedex

Tél. 03 84 87 08 88

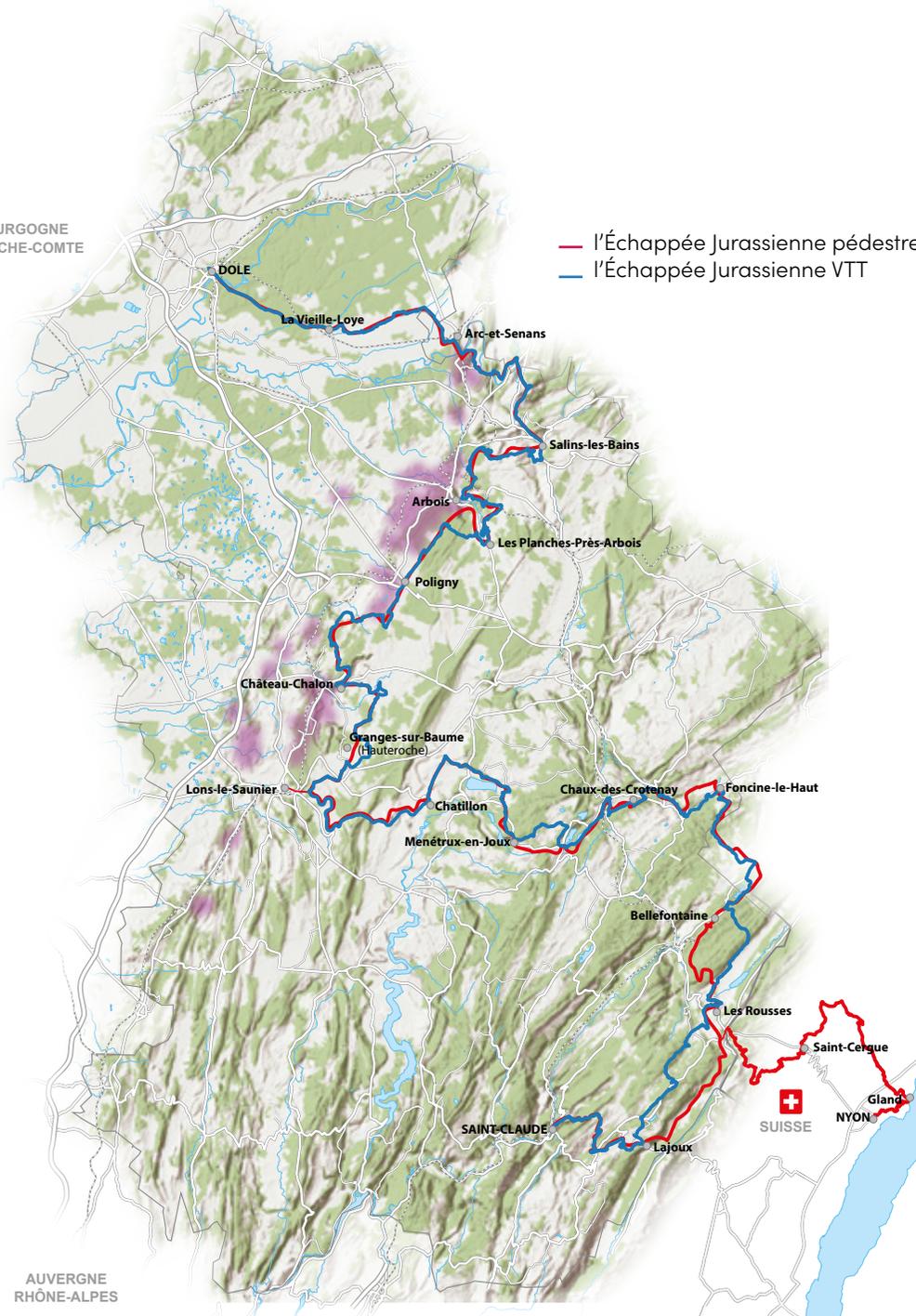
TRACÉ DE L'ÉCHAPPÉE JURASSIENNE

BOURGOGNE
FRANCHE-COMTE

— l'Échappée Jurassienne pédestre
— l'Échappée Jurassienne VTT

Le fond de carte départemental est la propriété du Comité Départemental du Tourisme du Jura - Réalisation: Latitude Cartrage Cartographie 2011 © licence étendue IGN n° 9576 - CG39 - reproduction interdite

AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

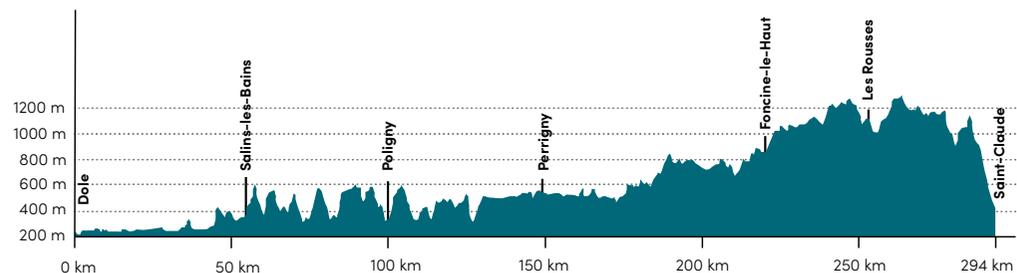


Depuis 2021, l'Échappée Jurassienne se décline pour proposer une version VTT de son itinéraire emblématique. Dorénavant, les amateurs d'itinérance à VTT pourront eux aussi profiter des incroyables paysages, des sites naturels, des panoramas et des sites culturels qu'offre l'Échappée Jurassienne. Mais au-delà de la découverte des grands sites du Jura, c'est une aventure humaine d'une incroyable richesse et un périple au plus proche d'une nature préservée et diversifiée qui attend les vététistes. L'Échappée Jurassienne à VTT est une invitation à la déconnexion, au dépassement de soi et à une parenthèse nature hors du temps.



L'Échappée Jurassienne à VTT est un itinéraire de 294 km pour 7 131 m de dénivelé positif et 6 931 m de dénivelé négatif, de Dole à la Station des Rousses. Ce parcours emprunte en grande partie le tracé de l'Échappée Jurassienne pédestre et s'adapte par moment pour rester accessible et éviter quelques passages impraticables et/ou dangereux en deux roues. Du fait de sa déclivité et de son niveau de technicité moyen, les étapes de l'Échappée Jurassienne à VTT se situent entre 30 et 50 km par jour. Soit une aventure de 5 à 10 jours. Evidemment, le niveau technique, la condition physique et l'utilisation d'un vélo musculaire ou électrique pourront faire varier ces chiffres.

PROFIL ALTIMÉTRIQUE



VOTRE CHEMIN

L'Échappée Jurassienne à VTT n'est pas balisée, néanmoins elle suit en grande partie le parcours de l'Échappée Jurassienne pédestre qui elle est balisée sur son ensemble de Dole à Saint-Claude.

Vous pouvez donc tout simplement suivre le balisage pédestre et compléter avec ce roadbook pour les quelques secteurs où les parcours pédestre et VTT se séparent. D'autre part, nous enjoignons les vététistes souhaitant faire l'Échappée Jurassienne à VTT à se procurer le TopoGuides® de l'Échappée Jurassienne qui complète parfaitement ce roadbook. Dans ce TopoGuide®, les vététistes retrouveront également la liste des hébergements le descriptif des sites et la liste des ressources utiles.



Pour toutes informations sur L'Échappée Jurassienne à pied Topo-Guide® L'Échappée Jurassienne

L'ensemble de la randonnée en itinérance en détail
14,90 € (prix indicatif)

Trace GPX l'Échappée Jurassienne à VTT Dole - Saint-Claude :
www.jura-tourism.com/wp-content/uploads/2023/01/echappee-jurassienne-vtt-1.gpx

L'itinéraire de l'Échappée Jurassienne à VTT (EJ VTT) n'est pas balisé spécifiquement VTT comme les itinéraires VTT labellisés. Vous trouverez 3 cas différents sur le terrain :

- 1/ **Balisage blanc/rouge GR®** lorsque l'itinéraire VTT est commun à l'itinéraire pédestre
- 2/ **Balisage jaune** lorsque l'itinéraire VTT passe sur le réseau des itinéraires départementaux
- 3/ **Balisage absent** lorsque l'itinéraire VTT passe sur des routes ouvertes à la circulation. Peu de cas.

Pour les cas 1 et 2 : les itinéraires sont inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées. Les autorisations de passage sont signées.

Pour le cas 3 : les routes sont ouvertes à la circulation.

À DOLE

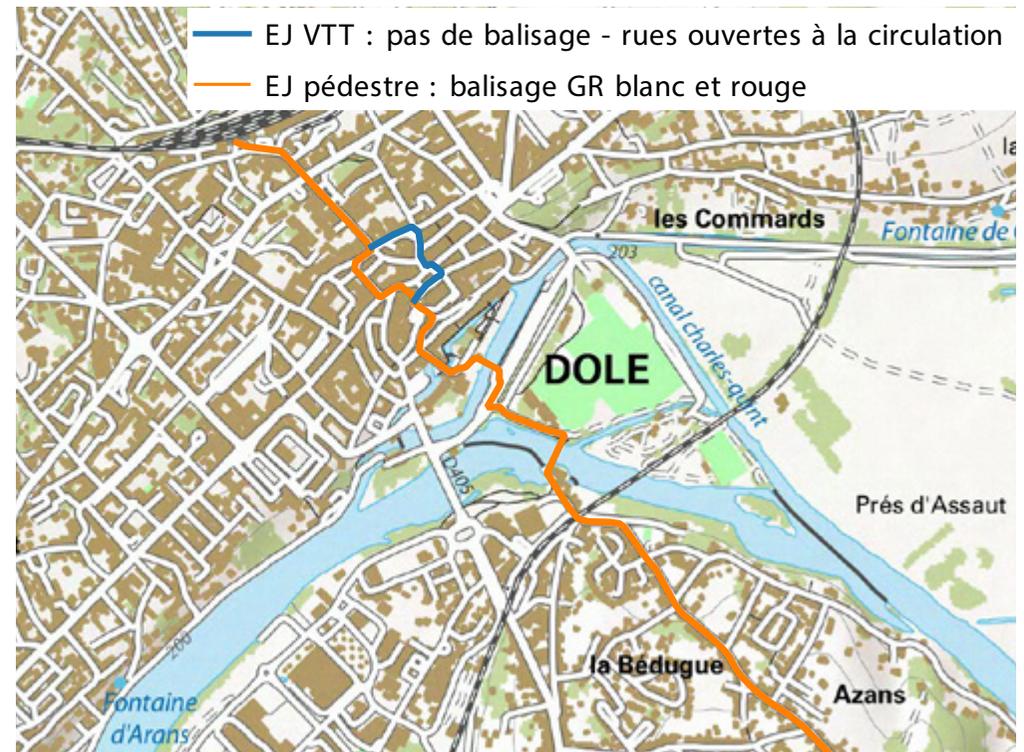
(Pages 26/27 du topoguide entre n°1 et n°2)

PARCOURS

Balisage blanc / rouge GR®

Ponctuellement dans la ville du **carrefour de la rue de la sous-préfecture à la Collégiale > pas de balisage**

Dans Dole : Prendre la rue Aristide Briand (piste cyclable) puis au carrefour prendre à droite le rue de la sous-préfecture (puisque l'EJ pédestre passe par un sens unique interdit aux véhicules). Descendre la rue de la sous-préfecture puis déboucher sur la rue commerçante, tourner à gauche puis directement à droite pour arriver derrière la collégiale. La longer et rejoindre l'EJ pédestre.



— EJ VTT : pas de balisage - rues ouvertes à la circulation

— EJ pédestre : balisage GR blanc et rouge

DE DOLE À SALINS-LES-BAINS

(Pages 26/39 du topoguide entre n°2 et n°25)

BALISAGE

Blanc / rouge GR®

Suivre l'Échappée Jurassienne pédestre à 100%.



En cas de forte pluie certains passages peuvent être inondés sur la première partie entre Dole et Arc et Senans :

DE SALINS-LES-BAINS À PRETIN

(Pages 40/41 du topoguide entre n°25 et n°27)

PARCOURS

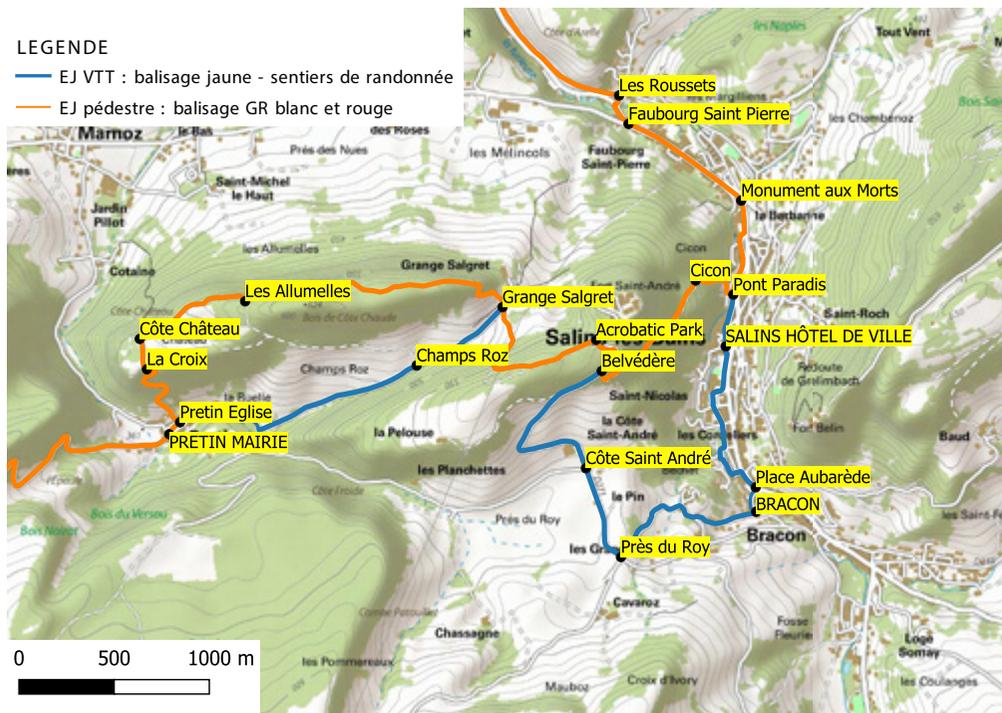
Balissage blanc / rouge GR®

A Salins au poteau « Pont de Paradis » quitter l'Échappée Jurassienne pédestre et suivre tout droit la direction « Salins Hôtel de ville », « Place Aubarède », « Bracon », « Près du Roy », « Côte St André » > **Balissage jaune**

Retrouver EJ pédestre temporairement puis la quitter à nouveau au poteau « Grange Salgret ». Prendre la route à gauche qui descend via « Champs Roz » pour rejoindre « Pretin église » > **Balissage jaune**

LEGENDE

- EJ VTT : balissage jaune - sentiers de randonnée
- EJ pédestre : balissage GR blanc et rouge



DE PRETIN À ARBOIS

(Pages 41/42 du topoguide entre n°27 et n°30)

BALISAGE

Blanc / rouge GR®

Suivre l'Échappée Jurassienne pédestre à 100%.

D'ARBOIS AUX PLANCHES-PRÈS-ARBOIS

(Page 42 du topoguide entre n°30 et n°35)

BALISAGE

Blanc / rouge GR®

Suivre l'Échappée Jurassienne pédestre à 100%.



PRUDENCE entre le poteau « Champs du feu » et « Côte versée » (secteur Roche du feu), rester sur le parcours balisé sans s'approcher de la falaise.

LES PLANCHES PRÈS ARBOIS/PUPILLIN

(Pages 42/43 du topoguide entre n°37 et n°39)

PARCOURS

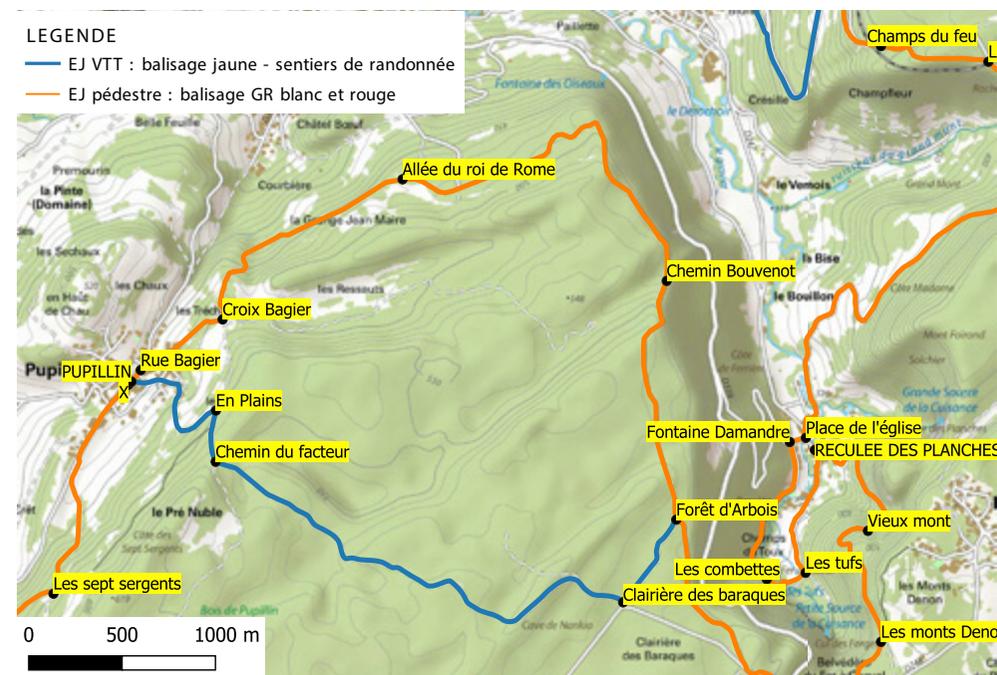
Balissage blanc / rouge GR®

Entre les poteaux « forêt d'Arbois », « Clairière des baraques », « chemin du facteur », « en Plains » et « Pupillin » > **Balissage jaune**

Au poteau « Forêt d'Arbois » prendre à gauche pour prendre le chemin du facteur jusqu'à « Pupillin ».

LEGENDE

- EJ VTT : balissage jaune - sentiers de randonnée
- EJ pédestre : balissage GR blanc et rouge



DE PUPILLIN À POLIGNY

(Pages 46/47 du topoguide entre n°42 et n°44)

PARCOURS

Balisage blanc / rouge GR®

A l'arrivée vers Poligny, au poteau « sous le Pénitent » poursuivre tout droit pour passer par « Chacigny ». Remonter la rue du collège puis « Jacobins » pour arriver au centre de Poligny > **Balisage jaune**

LEGENDE

- EJ VTT : balisage jaune - sentiers de randonnée
- EJ pédestre : balisage GR blanc et rouge



DE POLIGNY AUX BORDES

(Pages 48/49 du topoguide entre n°44 et n°47)

PARCOURS

Balisage blanc / rouge GR®

Au départ de Poligny entre les poteaux « Poligny centre », « rue Travot », « La pierre qui vire » et « chemin de St Savin »

> **Balisage jaune**



Dans Poligny au niveau de la place des déportés partir rue Travot. Passer devant la piscine puis quitter la route et monter par le chemin. Passage difficile avec un portage de quelques mètres à cause de dalles glissantes (ancienne voie romaine). Le passage par la pierre qui vire est réservée aux vététistes confirmés. Pour accéder au plateau facilement vous pouvez passer par « La Plaineta »

À VOIR

A la jonction avec la D256 ; Ne pas hésiter à faire l'aller-retour à gauche jusqu'à la Croix du Dan – belvédère.



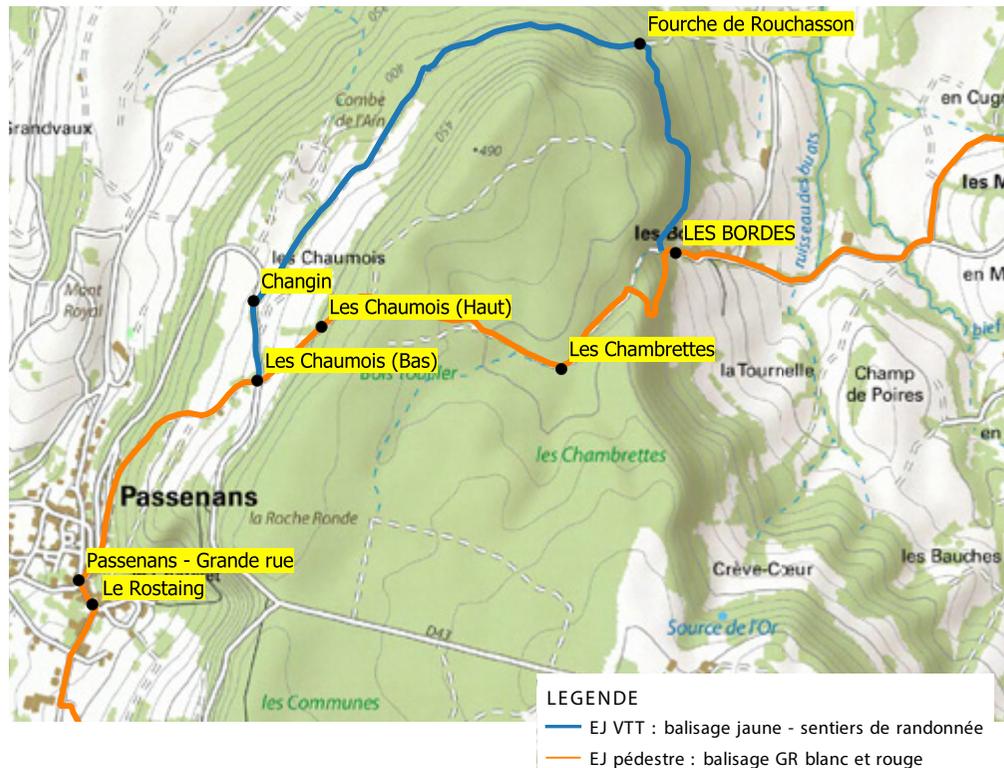
DES BORDES À FRONTENAY

(Pages 48/49 du topoguide entre n°50 et n°52)

PARCOURS

Balisage blanc / rouge GR® sauf au départ des Bordes entre les poteaux « Les Bordes », « Fourche de Rouchasson », « Changin » et « Les Chamois (bas) » > **Balisage jaune**

Au gîte des Bordes passer à droite pour contourner le bois Touiller. Arriver au poteau « Les Chamois bas » poursuivre au sud.



DE FRONTENAY À BLOIS-SUR-SEILLE

(Pages 50/51 du topoguide entre n°54 et n°55)

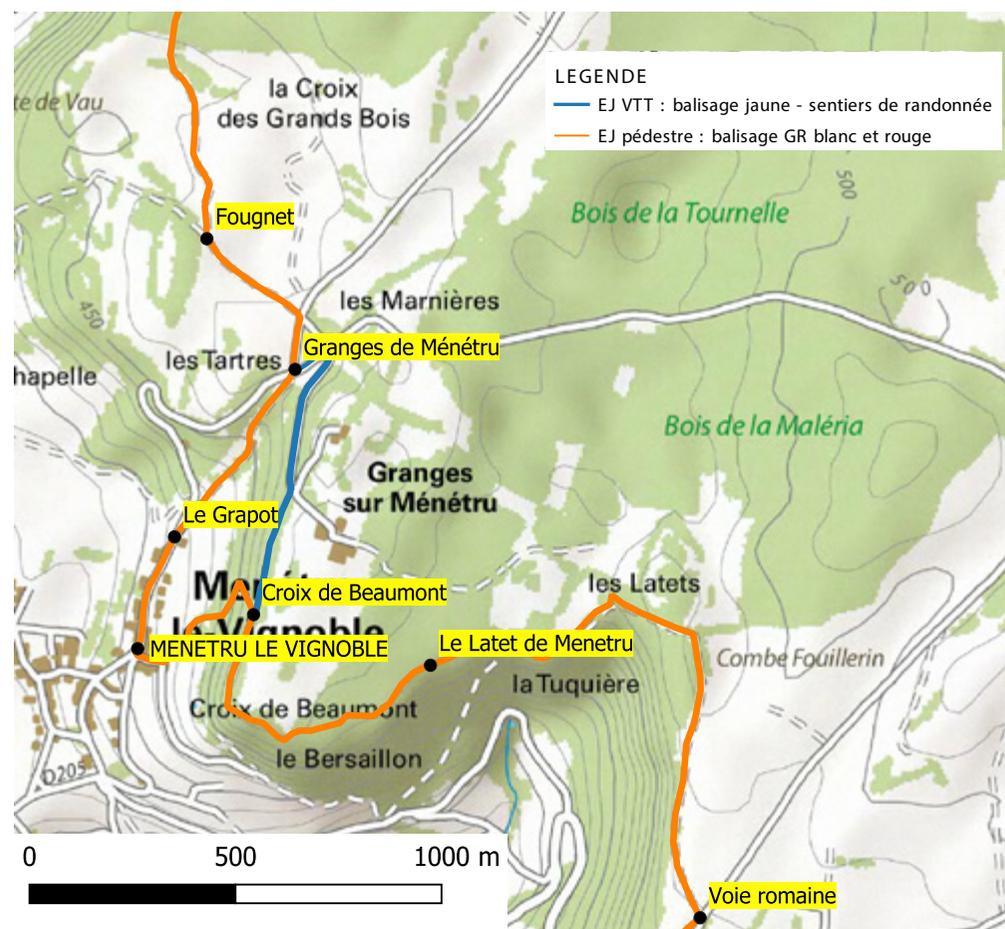
PARCOURS

Balisage blanc / rouge GR®

A l'arrivée à « Granges de Ménétro le vignoble » prendre la route à gauche puis à droite. La quitter et prendre le sentier qui longe le champ et arrive à « croix de Beaumont ». Poursuivre tout droit vers le sud > **Balisage jaune**



Entre Ménétro le vignoble et Château Chalon rester sur le sentier ; falaise.



DE BLOIS-SUR-SEILLE À GRANGES-SUR-BAUME

(Pages 50/51 du topoguide entre n°57 et n°58)



À VOIR

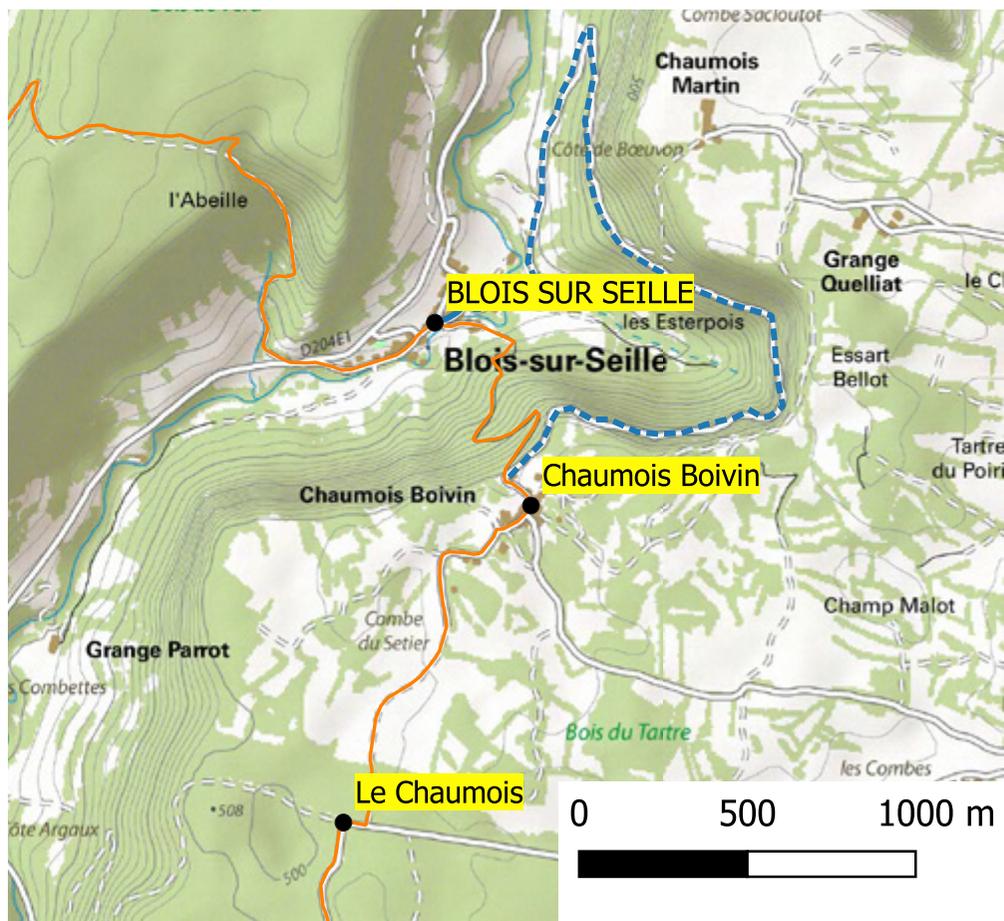
Avant le village de Chamois Boivin - Belvédère à droite depuis la route

PARCOURS

Balisage blanc / rouge GR®

Entre les poteaux « Blois sur Seille » et « Chamois boivin » : route goudronnée **non balisée**.

Sur la place au niveau du monte-lait. Prendre tout droit la rue du Chalet puis la route de la Marre la suivre jusqu'au plateau pour rejoindre l'EJ pédestre puis « Chamois-Boivin »



LEGENDE

- EJ VTT : pas de balisage - route ouverte à la circulation
- EJ VTT : balisage jaune - sentiers de rando
- EJ pédestre : balisage GR blanc et rouge

DE GRANGES-SUR-BAUME À PERRIGNY (LA PLAINE)

(Pages 54/55 du topoguide entre n°58 et n°60)



À VOIR

au niveau du poteau « bois du Suchot » aller-retour possible pour accéder au belvédère croix du Suchot.

PARCOURS

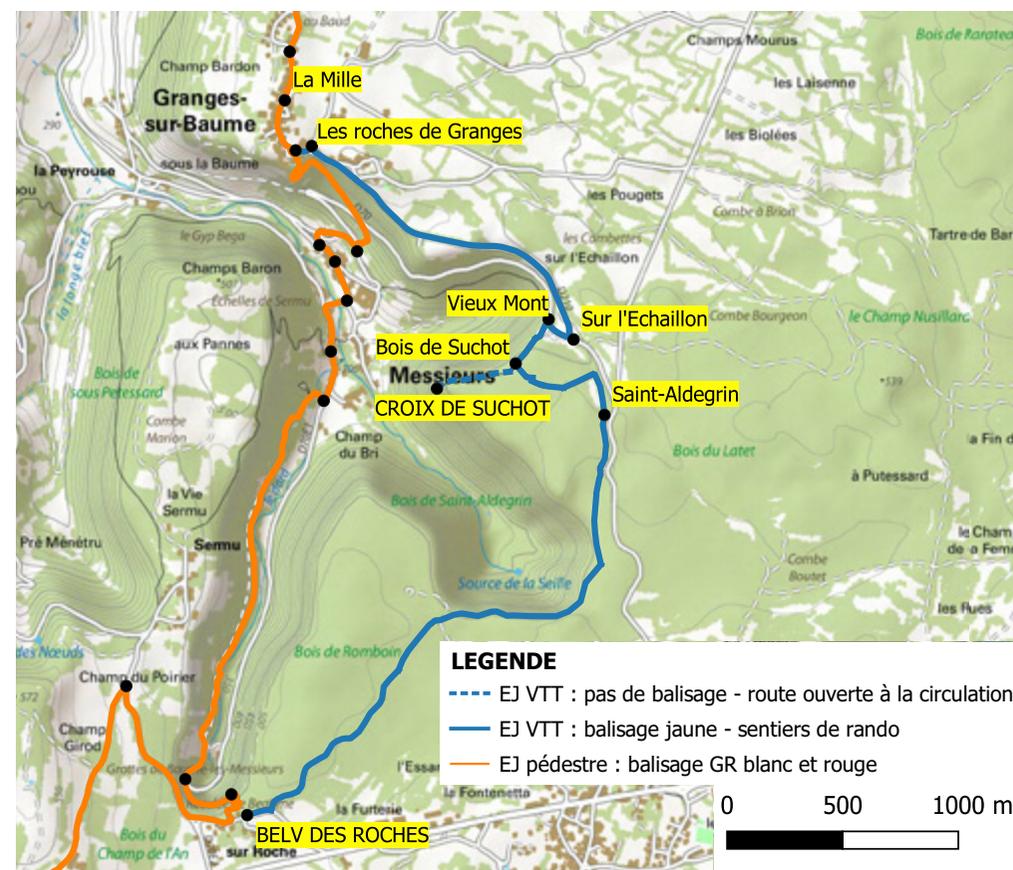
Balisage blanc / rouge GR®

Entre le poteau « Les Roches de Granges », « sur l'Echaillon », « Vieux mont », « bois du Suchot », « Saint Aldegrin », « belvues des roches » > **Balisage jaune**

L'itinéraire pédestre passant par le fond de la reculée est impossible en vélo (escaliers). Il convient de rester sur le plateau.



Sur le plateau vous serez à plusieurs occasions en limite de falaise. Rester impérativement sur les sentiers balisés.



LEGENDE

- EJ VTT : pas de balisage - route ouverte à la circulation
- EJ VTT : balisage jaune - sentiers de rando
- EJ pédestre : balisage GR blanc et rouge

DE PERRIGNY (LA PLAINE) À VERGES

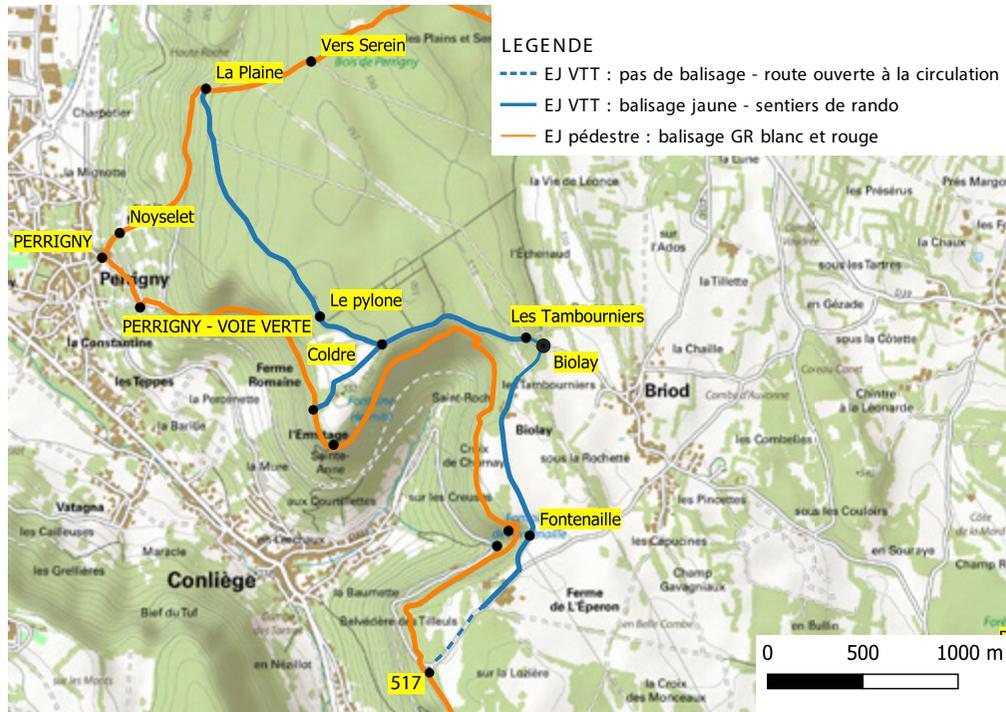
(Pages 56/57 du topoguide entre n°61 et n°71)

BALISAGE

Au poteau « La Plaine » à Fontenaille : **jaune**
De Fontenaille au point 517 : **absence de balisage**
Du point 517 à Verges : **blanc / rouge GR®**

PARCOURS

A « La Plaine » tourner en direction du « Pylone », passer « Coldre », « Les Tambourniers », « Biolay », « Fontenaille ».
Après Fontenaille poursuivre tout droit, passer la ferme de l'Eperon et rejoindre l'EJ pédestre la suivre à gauche pour arriver à « en Dodon »



DE VERGES À CHÂTILLON

(Pages 58/59 du topoguide entre n°71 et n°74)

BALISAGE

Blanc / rouge GR®
Suivre l'Échappée Jurassienne pédestre à 100%.

DE CHÂTILLON À MÉNÉTRUX-EN-JOUX

(Pages 59/63 du topoguide entre n°75 et n°85)

BALISAGE

Blanc / rouge GR®
Suivre l'Échappée Jurassienne pédestre à 100%.

DE MÉNÉTRUX-EN-JOUX À LA FROMAGERIE

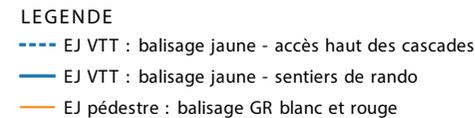
(Pages 64/65 du topoguide entre n°85 et n°91)

À VOIR

Possibilité de voir une partie des cascades en rejoignant le « Moulin Jeunet » puis « Chaux Louvière », « Saut Girard » avant de revenir à « La Fromagerie Parking ». À éviter en période estivale compte tenu de forte fréquentation de marcheurs, promeneurs...

PARCOURS

Balisage blanc / rouge GR®
Entre les poteaux « Ménétrux en Joux », « Le Raffour », « La Fromagerie »
> Balisage jaune
Le passage par l'itinéraire pédestre dans la vallée encaissée du Hérisson est impossible (escaliers). Il convient de rester sur le plateau et de passer par le bois des Arcettes.



DE LA FROMAGERIE À PONT-DE-LA-CHAUX

(Pages 64/65 du topoguide entre n°91 et n°96)

PARCOURS

Balisage blanc / rouge GR®

Entre les poteaux « chemin des lacs », « Lac du Petit Maclu », « Côte du Maclu » >

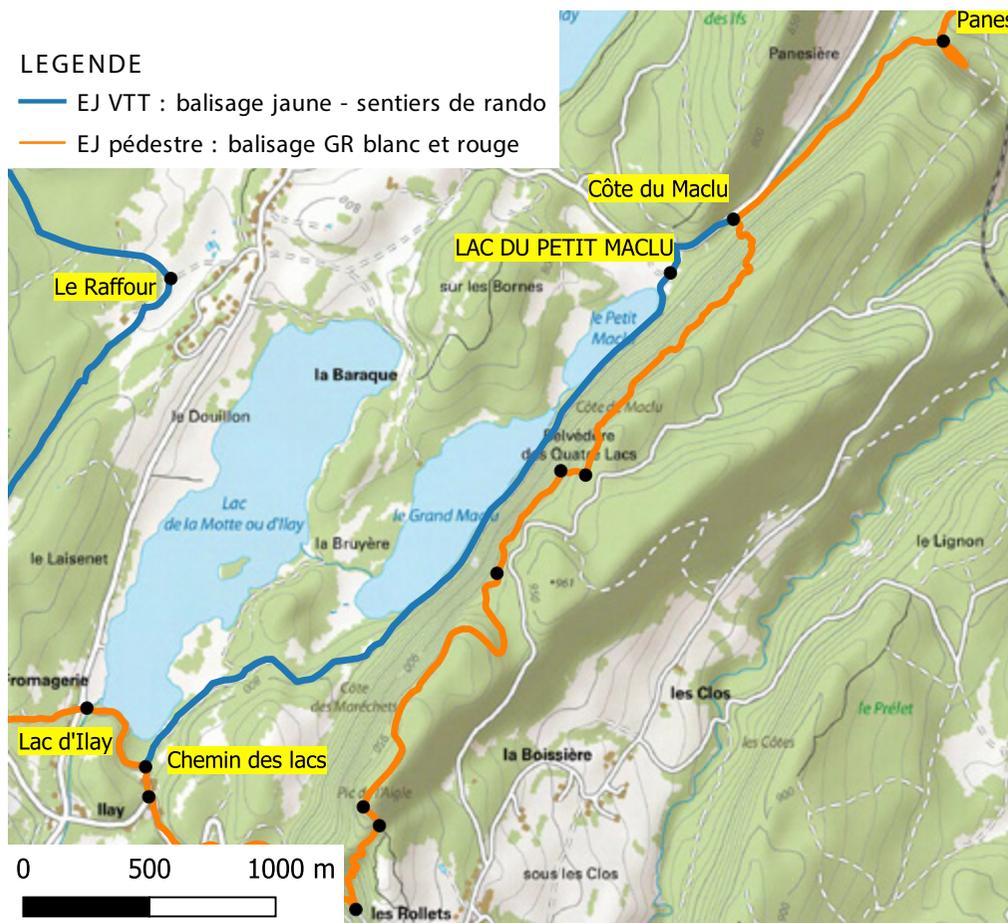
Balisage jaune

L'accès à l'itinéraire pédestre au-dessus de la Côte du Maclu avec les belvédères est impossible en vélo : escalier, parcours escarpé...). Il convient de rester sur le chemin qui longe les lacs et de rejoindre l'EJ pédestre au niveau du poteau « Côte du Maclu ».

LEGENDE

— EJ VTT : balisage jaune - sentiers de rando

— EJ pédestre : balisage GR blanc et rouge



DE PONT-DE-LA-CHAUX AUX PLANCHES-EN-MONTAGNE

(Pages 66/67 du topoguide entre n°100 et n°104)

À VOIR

Après poteau « le Martinet », zone de pique-nique. Halte possible pour faire à pied un aller-retour dans les gorges de la Langouette.

PARCOURS

Balisage blanc / rouge GR®

- sauf entre les poteaux « La Lemme », « Le Cernois », « Côte Coulon », « La Loye » > **Balisage jaune**

- sauf entre les poteaux « La Loye », « Col du Gyps » >

pas de balisage- route goudronnée

- sauf entre poteau « Le Martinet » et « bas du village » > **pas de balisage -route goudronnée**



LEGENDE

--- EJ VTT : pas de balisage - route ouverte à la circulation

— EJ VTT : balisage jaune - sentiers de rando

— EJ pédestre : balisage GR blanc et rouge



DES PLANCHES-EN-MONTAGNE À FONCINE-LE-BAS

(Pages 70/71 du topoguide entre n°108 et n°109)

BALISAGE

Blanc / rouge GR®

Suivre l'Échappée Jurassienne pédestre à 100%.

DE FONCINE-LE-BAS À FONCINE-LE-HAUT

(Pages 70/71 du topoguide entre n°109 et n°115)

PARCOURS

Balisage jaune entre les poteaux « Les Douanets », « Les Grands Champs », « Les Abbâtets », « La Chevy », « chemin de St Roch », « Le bas de ville », « la vie à Gayet », « Les Isles ».

Passage par la côte du Bayard impossible en vélo. Passage obligatoire par le bas de la vallée.

LEGENDE

- EJ VTT : pas de balisage - route ouverte à la circulation
- EJ VTT : balisage jaune - sentiers de rando
- EJ pédestre : balisage GR blanc et rouge

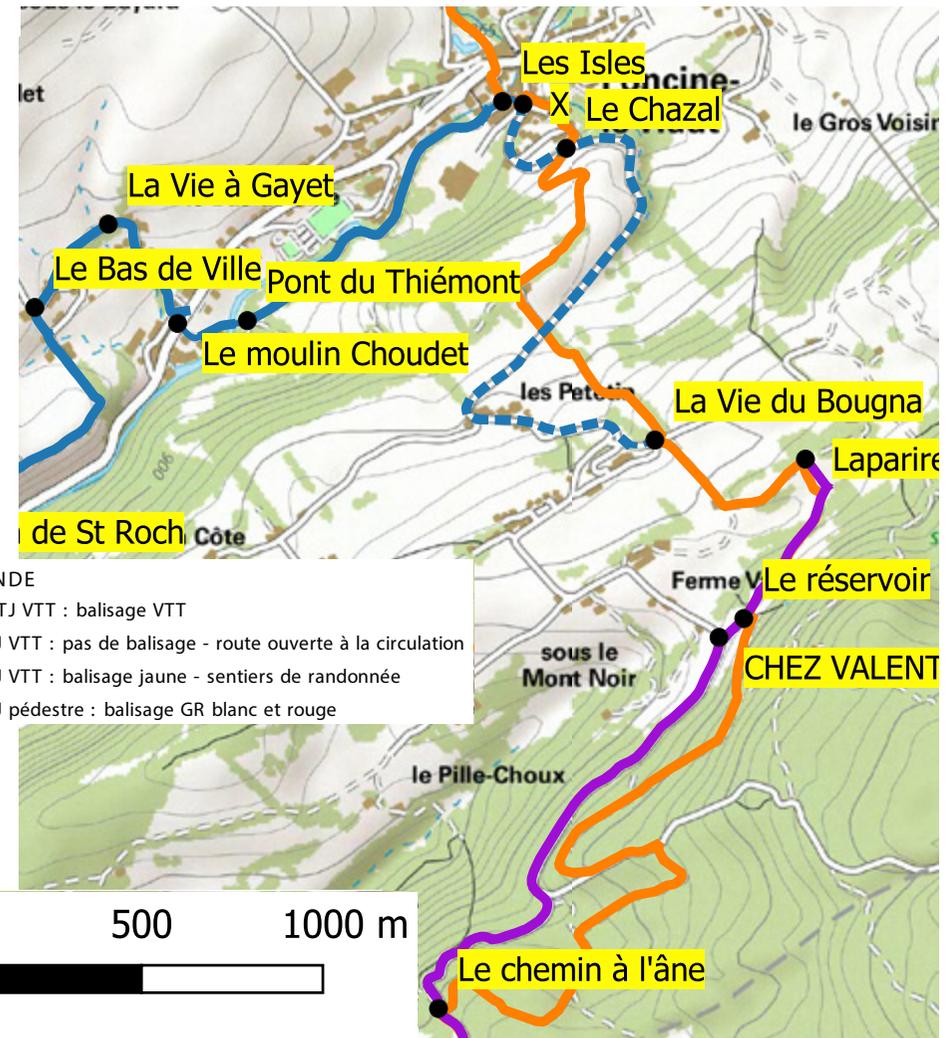


DE FONCINE-LE-HAUT A CHAPPELLE-DES-BOIS

(Pages 70/74 du topoguide entre n°115 et n°119)

PARCOURS

- **Pas de balisage** à Foncine-le-Haut entre « Les Isles », « Le Chazal » et « La vie du Bougnat » : suivre la route goudronnée
- **Balisage VTT GTJ** : A partir de « la vie du Bougnat » vous rejoignez l'itinéraire VTT des Grandes Traversées du Jura (GTJ). Le suivre jusqu'à Lajoux. Il croise à plusieurs reprises l'itinéraire pédestre de l'EJ. Rester sur la GTJ VTT - Balisage spécifique VTT.



LEGENDE

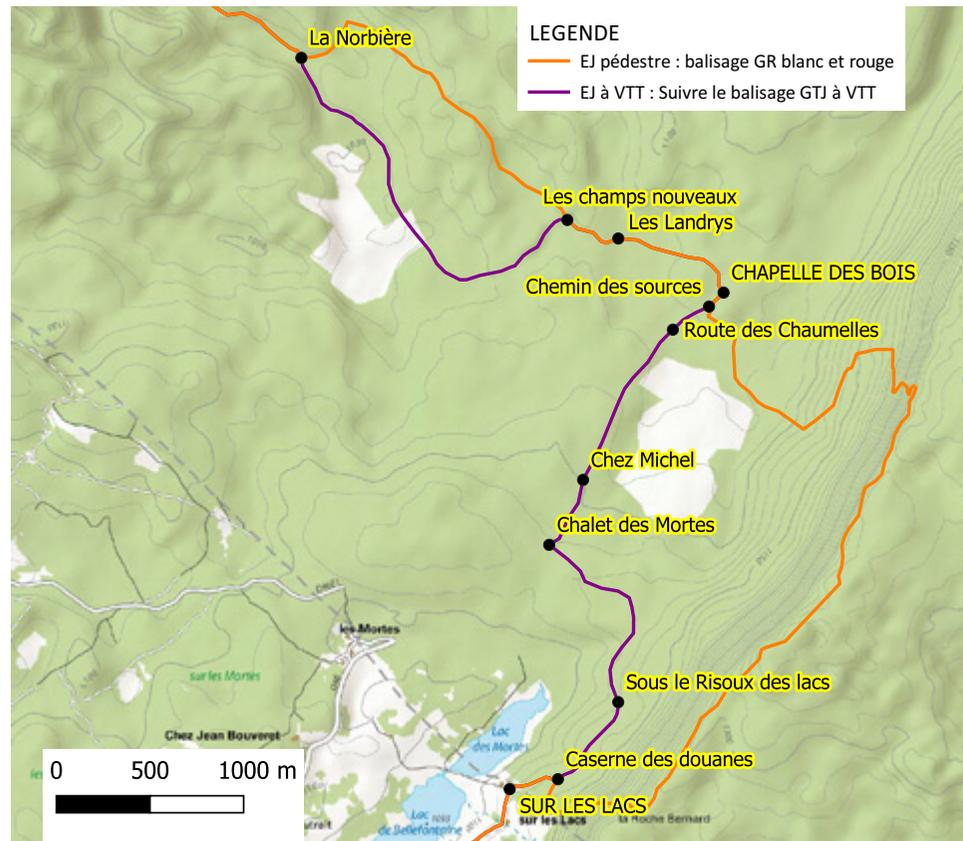
- GTJ VTT : balisage VTT
- EJ VTT : pas de balisage - route ouverte à la circulation
- EJ VTT : balisage jaune - sentiers de randonnée
- EJ pédestre : balisage GR blanc et rouge

DE CHAPELLE-DES-BOIS À BELLEFONTAINE

(Pages 74/75 du topoguide entre n°119 et n°122)

PARCOURS

- **Balisage VTT GTJ** : Comme depuis Foncine-le-Haut, restez sur l'itinéraire VTT des Grandes Traversées du Jura (GTJ). Le suivre jusqu'à Lajoux. Il croise à plusieurs reprises l'itinéraire pédestre de l'EJ notamment à Chapelle-des-Bois. **Rester sur la GTJ VTT - Balisage spécifique VTT**

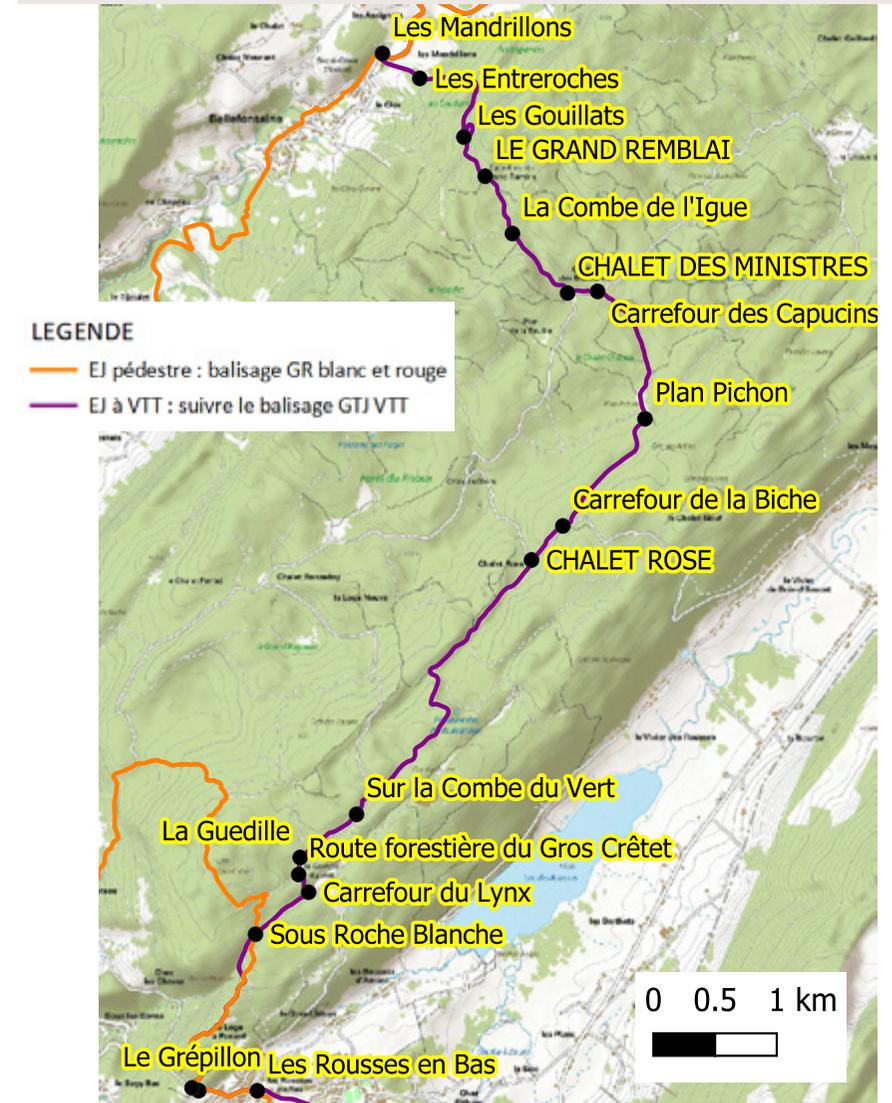


DE BELLEFONTAINE AUX ROUSSES

(Pages 76/77 du topoguide entre n°124 et n°130)

PARCOURS

- **Balisage VTT GTJ** : Comme depuis Foncine-le-Haut, restez sur l'itinéraire VTT des Grandes Traversées du Jura (GTJ). Le suivre jusqu'à Lajoux. Il croise à plusieurs reprises l'itinéraire pédestre de l'EJ notamment à Bellefontaine et les Rousses. **Rester sur la GTJ VTT - Balisage spécifique VTT**

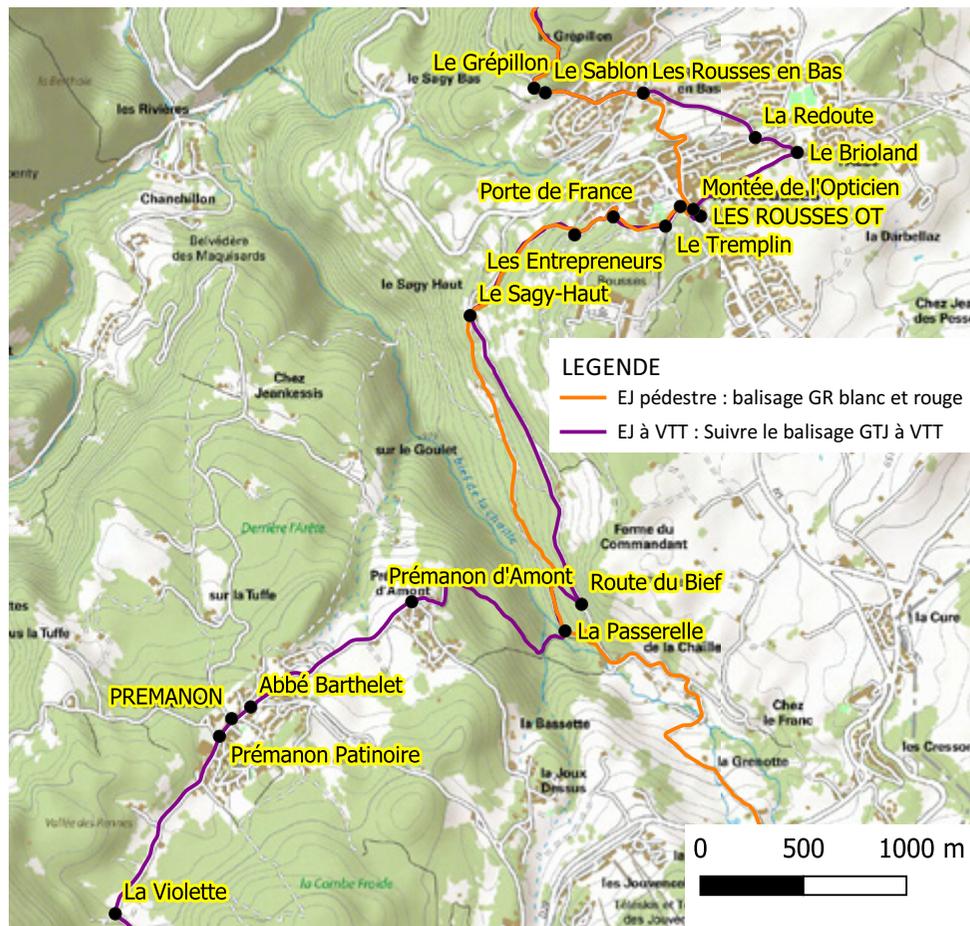


DES ROUSSES À PRÉMANON

(Pages 80/81 du topoguide entre n°130 et n°133)

PARCOURS

- **Balisage VTT GTJ** : Comme depuis Foncine-le-Haut, restez sur l'itinéraire VTT des Grandes Traversées du Jura (GTJ). Le suivre jusqu'à Lajoux. Il croise à plusieurs reprises l'itinéraire pédestre de l'EJ notamment aux Rousses. **Rester sur la GTJ VTT - Balisage spécifique VTT**



DE PRÉMANON À LAJOUX

(Pages 80/83 du topoguide entre n°133 et n°143)

PARCOURS

- **Balisage VTT GTJ** : Comme depuis Foncine-le-Haut, restez sur l'itinéraire VTT des Grandes Traversées du Jura (GTJ). Le suivre jusqu'à Lajoux. Il emprunte un autre parcours que la version pédestre en passant par Prémanon et Lamoura avant de rejoindre l'itinéraire de l'Échappée Jurassienne pédestre à Lajoux. **Rester sur la GTJ VTT - Balisage spécifique VTT.**



DE LAJOUX À SAINT-CLAUDE

(Pages 86/87 du topoguide entre n°144 et n°154)

BALISAGE

Blanc / rouge GR®
Suivre l'ÉJ pédestre à 100%.

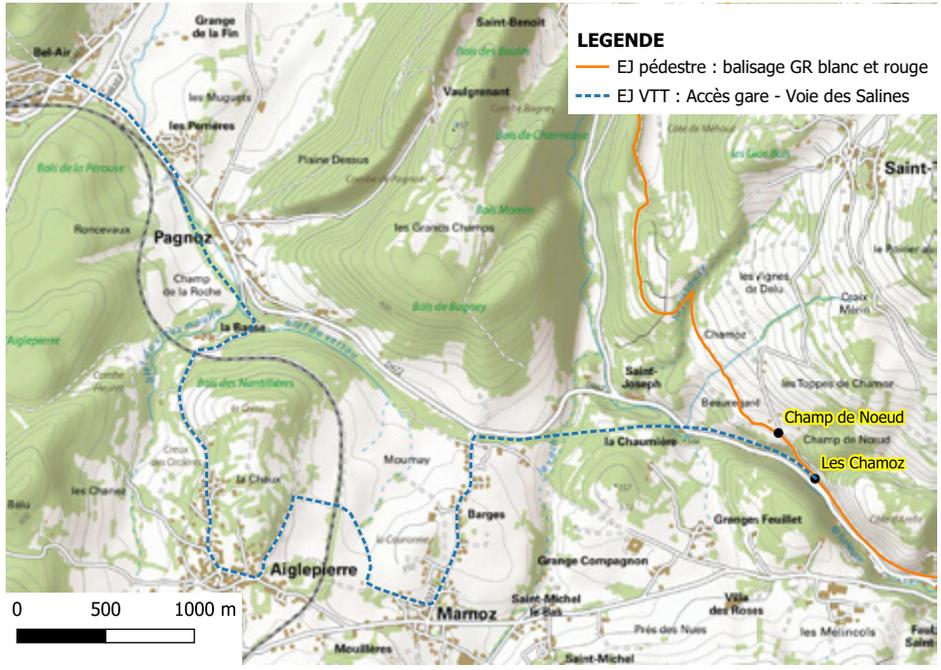


Entre les poteaux « sous la cerna » et « Le Gyps » passage très technique avec portage. Prendre la route pour les VTTAE et les vététistes non confirmés

DE SALINS-LES-BAINS À LA GARE DE MOUCHARD

PARCOURS

A Salins-les-Bains, prendre la Voie des Salines (Véloroute) jusqu'à Mouchard. Traversez Marnoz et Aiglepierre avant de descendre sur Pagnoz et enfin rejoindre Mouchard et sa gare.



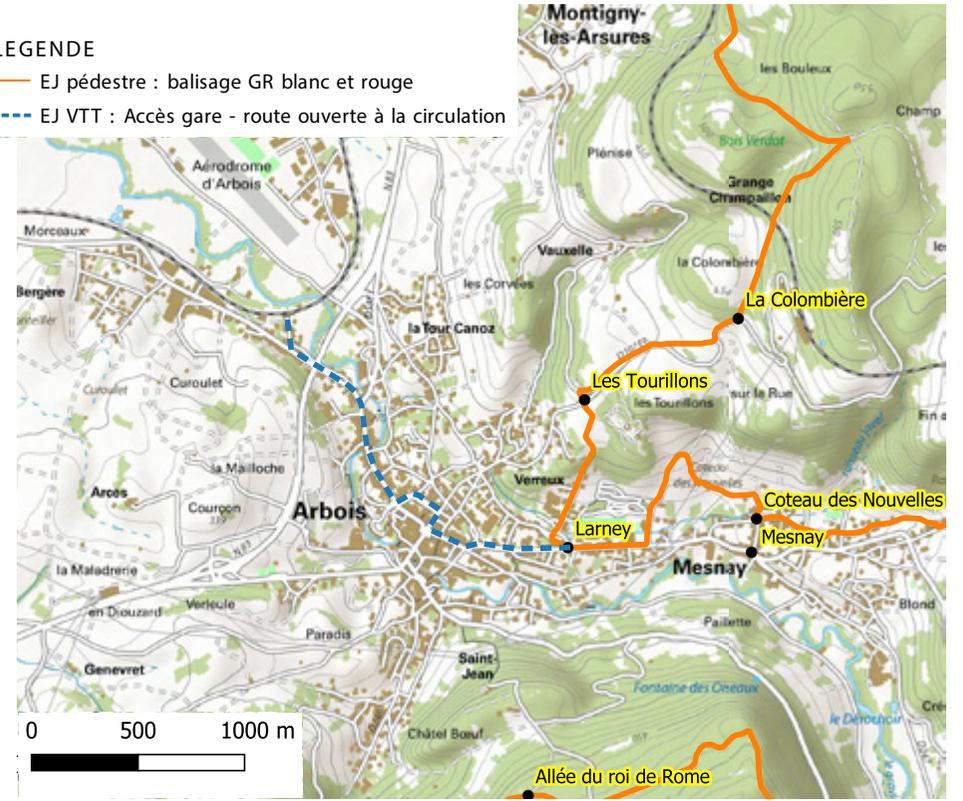
GARE D'ARBOIS

PARCOURS

Au poteau Larney quitter l'Échappée Jurassienne et prendre à droite l'avenue du Maréchal Leclerc poursuivre ensuite par la grande rue et arriver place de la liberté. Prendre à droite avenue du Général Delort puis à gauche promenade des Tiercelines. Au carrefour tourner à droite rue de Courcelles direction « gare SNCF ». A l'embranchement prendre à gauche l'avenue Pasteur et la suivre sur plusieurs mètres avant de tourner à droite rue de la gare.

LEGENDE

- EJ pédestre : balisage GR blanc et rouge
- - - EJ VTT : Accès gare - route ouverte à la circulation



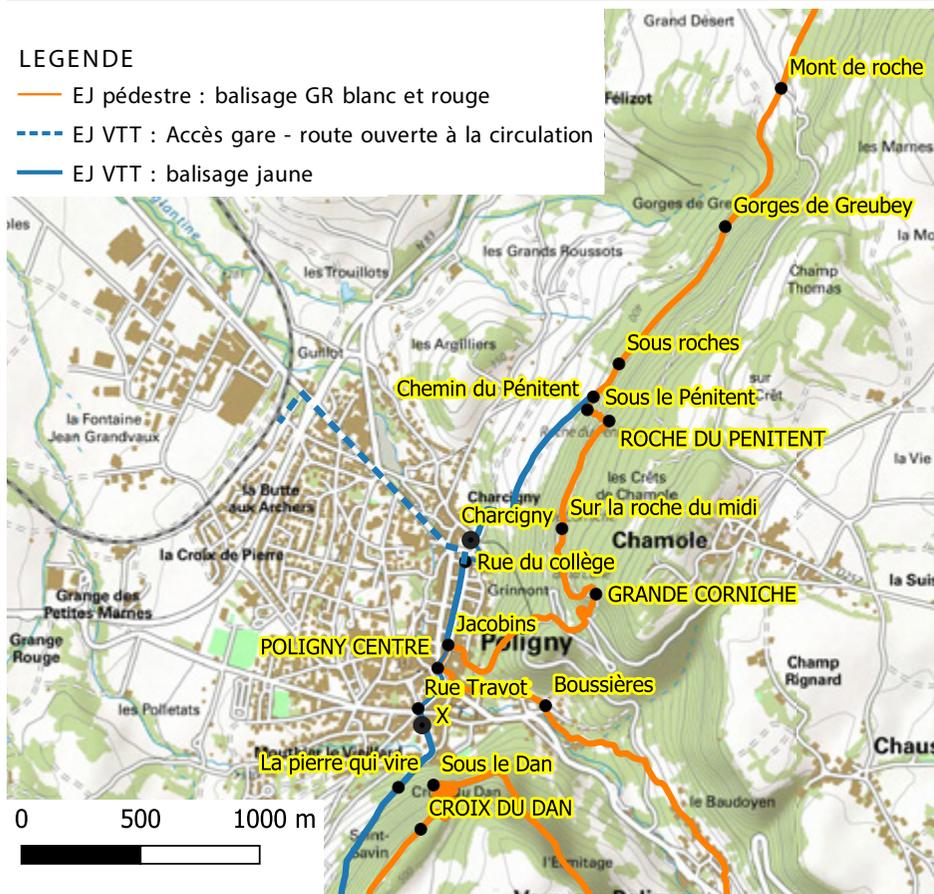
GARE DE POLIGNY

PARCOURS

A la sortie de la rue de la Sergenterie, arrivée rue du collège (RN5) prendre à droite au carrefour suivant encore à droite et descendre l'avenue Wladimir Gagneur sur plusieurs centaines de mètres. Après être passé sous le pont, prendre la deuxième à gauche (poteau indicateur gare)

LEGENDE

- EJ pédestre : balisage GR blanc et rouge
- - - EJ VTT : Accès gare - route ouverte à la circulation
- EJ VTT : balisage jaune



DE PERRIGNY À LA GARE DE LONS LE SAUNIER

PARCOURS

De l'Échappée Jurassienne pour rejoindre la gare de Lons :

Descendre Perrigny pour rejoindre la D678, la prendre à droite. Passer les deux ronds-points puis prendre l'avenue Camille Prost qui longe le parc. Au carrefour poursuivre tout droit et entrer dans la ville par la rue Jean Moulin. Au feu tourner à gauche rue Rouget de Lisle. Passer le deuxième feu et continuer tout droit. Arriver à Rocade – terminer à pied (voie à forte circulation) :

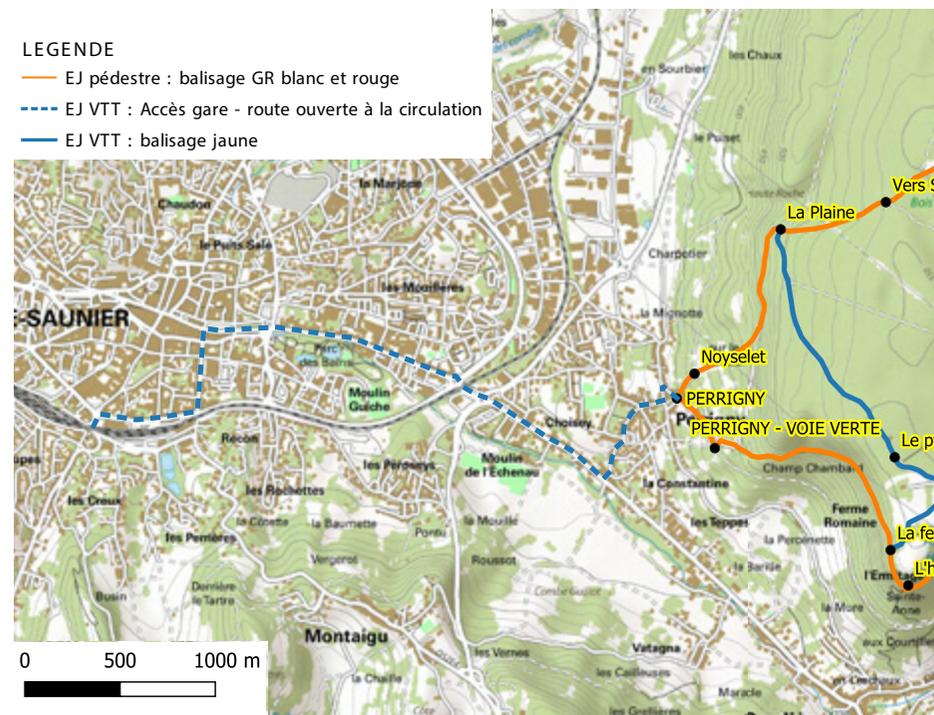
- Passage souterrain permettant de passer derrière la gare à droite sur le trottoir avant la rocade
- Prendre à droite sur le large trottoir à pied pour arriver à l'entrée principale

De la gare de Lons le Saunier pour rejoindre l'Échappée Jurassienne

Arriver au poteau « Perrigny » prendre à droite « Perrigny voie verte » et suivre la voie verte jusqu'au poteau « Ferme romaine ». Tourner à gauche et rejoindre « Coldre ». Prendre ensuite à droite direction « Les Tambourniers ». Voir ensuite l'étape de Perrigny à Verges.

LEGENDE

- EJ pédestre : balisage GR blanc et rouge
- - - EJ VTT : Accès gare - route ouverte à la circulation
- EJ VTT : balisage jaune



GARE DE CHAUX-DES-CROTENAY

PARCOURS

La gare est située sur le parcours au hameau Pont-de-la-Chaux.

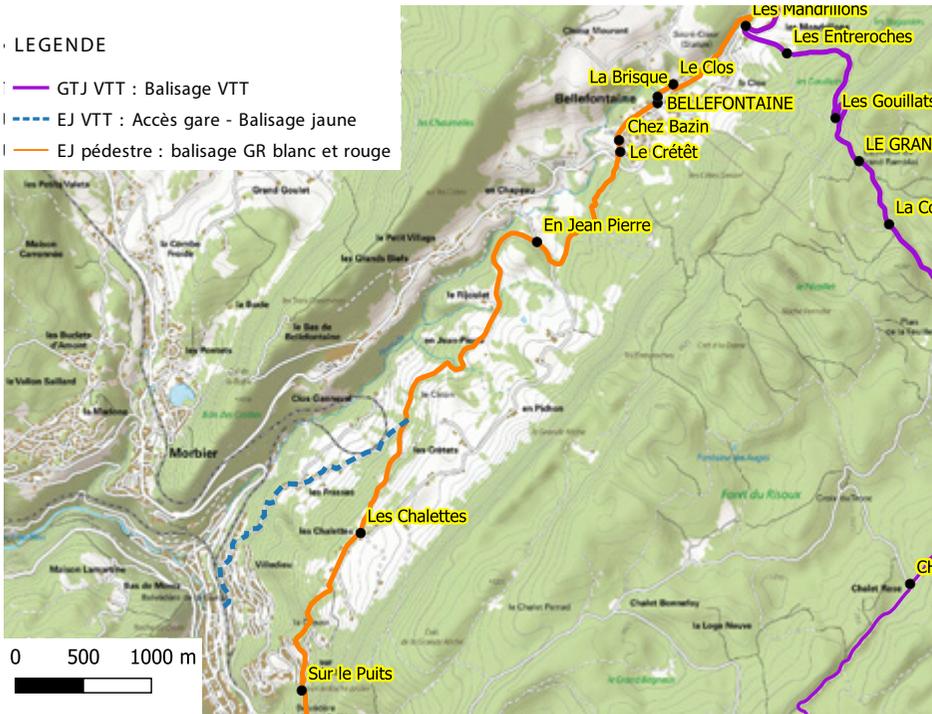
GARE DE MOREZ

PARCOURS

Avant Bellefontaine : Au poteau « Les Mandrillons » quitter la GTJ VTT et suivre l'EJ pédestre qui part au sud. Traverser Bellefontaine puis « en Jean Pierre » pour arriver « route des Frasses ». Prendre à droite l'accès gare via « Bas les Frasses » et arriver « gare de Morez ». (l'EJ pédestre part à gauche pour rejoindre Les Rousses)
(Pages 76 à 77 du topoguide entre n°123 et n°125)

LEGENDE

- GTJ VTT : Balisage VTT
- EJ VTT : Accès gare - Balisage jaune
- EJ pédestre : balisage GR blanc et rouge



DOLE



SALINS-LES-BAINS

et la Grande Saline UNESCO



ARBOIS

cité des Vins du Jura



CHÂTEAU-CHALON

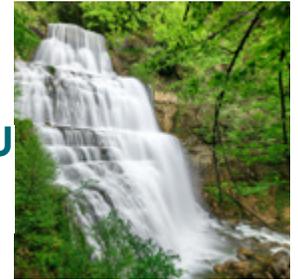
Plus Beaux Villages de France

GRANGES-SUR-BAUME

avec vue sur Baume-les-Messieurs



CASCADES DU HÉRISSON



STATION DES ROUSSES



SAINT-CLAUDE